

LSJPA

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

ADOLESCENTS DE 12 À 17 ANS

Renvoi

En partenariat avec les policiers, ce programme comporte des ateliers offerts à des adolescents ayant commis un délit mineur.

Mesures de réparation envers la personne victime

Médiation directe ou indirecte, excuses verbales ou écrites, dédommagement financier, restitution des biens et travail au bénéfice de la victime.

Mesures de réparation envers la communauté

Travaux communautaires ou don à la communauté.

Développement des habiletés sociales

Activités de sensibilisation en lien avec la nature de l'infraction.

PERSONNES VICTIMES

Consultation auprès de la personne victime

Écoute, aide, conseil et référence

PARENTS

Aide et conseil

SCOLAIRE

PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Passé ton tour

Ce programme est présenté aux élèves concernées par la LSJPA et vise la connaissance de la loi et ses conséquences.

Ateliers et conférences

Personnalisés selon les besoins d'un groupe ou de l'école (intimidation, gestion de conflits, cybercriminalité, etc.).

SENSIBILISATION

Atelier pour le personnel scolaire

Information sur la LSJPA, afin que ces professionnels adaptent leurs interventions lors de la commission d'une infraction par un élève.

COMMUNAUTÉ

GESTION DE CONFLITS

Option-Dialogue

Service de médiation citoyenne offert aux personnes de 14 ans et plus désirant s'impliquer dans une démarche de résolution de conflits.

Atelier de gestion de conflits et communication positive

Atelier axé sur les perceptions et les stratégies de communication afin de bien gérer un conflit.

TRAVAUX COMPENSATOIRES

Ce programme est disponible pour les adolescents (14-17 ans) n'ayant pas la capacité financière de payer la contravention reçue à la suite d'une infraction à une loi ou un règlement en vigueur au Québec.

PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL POUR ADULTES

Ce programme de justice réparatrice s'adresse aux adultes accusés de certaines infractions criminelles. Il leur offre différentes mesures de rechange, afin de les aider à prendre conscience des conséquences de leurs gestes et à participer activement à la réparation des torts qu'ils ont causés.

Liaison-Justice est un organisme de justice alternative de l'Abitibi-Témiscamingue, qui favorise la prévention des méfaits et la résolution de différends, en accompagnant la communauté, dans une approche de responsabilisation et de réparation.

POUR NOUS JOINDRE

Centre de coordination de Val-d'Or

850, 4e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1J5
819 825-6377
1 866 775-6377

Centre de coordination de Rouyn-Noranda

200, 9e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2C2
819 762-1284
1 866 775-1284

info@liaisonjustice.com



ORGANISME DE JUSTICE
ALTERNATIVE EN ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

Une justice
qui fait grandir